

Agir sur les facteurs protecteurs pour prévenir les suicides d'agriculteurs

Jean-Loup Chappert,

chargé de projets scientifiques en santé publique,

Leslie Simac,

chargée d'études scientifiques,

Damien Mouly,

délégué régional Occitanie,

Santé publique France,

Émilie Bec,

documentaliste,

Inca Ruiz,

statisticienne,

Centre régional d'études, d'actions

et d'informations en faveur des personnes

en situation de vulnérabilité, Observatoire

régional de la santé Occitanie/Observatoire

régional de la santé mentale (CRÉAI-ORS/

ORSM),

Estelle Dellapina,

chargée de mission,

Fédération régionale de recherche

en psychiatrie et santé mentale/

Observatoire régional de la santé

mentale (Ferprepsy/ORSM) Occitanie.

En France, le phénomène de surmortalité par suicide dans la population agricole est reconnu depuis plusieurs années comme un enjeu de santé publique. Selon le rapport 2025 de la Mutuelle sociale agricole (MSA), les personnes de 15 à 64 ans affiliées au régime agricole présentent un surrisque de mortalité par suicide de 60 % par rapport aux affiliés tous régimes en 2021 [1]. Malgré cela, ce phénomène reste insuffisamment documenté dans les régions et notamment en Occitanie, première région agricole de France (16,5 % des exploitations françaises) avec des revenus agricoles moyens parmi les plus bas du pays [2].

Les déterminants des conduites suicidaires dans les populations agricoles des pays développés sont multifactoriels (individuels, liés à

l'accès aux soins, socio-économiques, environnementaux, etc.). La pression économique, les contraintes administratives, la surcharge de travail et la précarité sont largement citées par les agriculteurs en difficulté en France [3]. Des facteurs aggravants (foyers de grippe aviaire, impacts du changement climatique) accentuent la vulnérabilité des populations agricoles d'Occitanie.

Des leviers pour les stratégies de prévention

Pour autant, des facteurs protecteurs ont été identifiés dans les études et peuvent également servir de levier pour améliorer la prévention de ce risque. Santé publique France et l'observatoire régional de la santé mentale (ORSM) Occitanie¹ se sont associés pour réaliser un dossier de connaissances [3] visant à :

- mettre en évidence les déterminants et les facteurs protecteurs des conduites suicidaires des populations agricoles en France et à l'international ;
- recenser les stratégies de prévention et de soutien existantes ;
- mettre en avant les dispositifs de prévention prometteurs existants et des actions inspirantes développées en France.

La littérature met en évidence plusieurs facteurs protecteurs face aux difficultés rencontrées par le monde agricole. La solidarité sociale et familiale joue un rôle clé en renforçant la résilience et en limitant l'isolement. Sur le plan psychosocial, la valorisation et la reconnaissance sociale améliorent le sentiment d'utilité et de légitimité. L'amélioration des conditions de travail constitue également un levier important. Un

L'ESSENTIEL

■ **Les déterminants du mal-être des agriculteurs sont nombreux, mais des facteurs de protection existent sur lesquels peuvent s'appuyer les dispositifs de prévention. En Occitanie, première région agricole en France, une étude est menée pour identifier les interventions prometteuses parmi les multiples initiatives mises en œuvre pour préserver la santé mentale de la population agricole.**

mode de vie équilibré – incluant une alimentation saine, un sommeil réparateur, une activité physique régulière et des moments de répit – contribue à la résilience et à une meilleure santé mentale. Les facteurs culturels et identitaires, tels que l'attachement à la terre, la passion pour le métier ou la conviction de pouvoir adapter ses pratiques face aux aléas climatiques, sont aussi des sources majeures de motivation et de résilience. Enfin, des politiques de prévention et un accès à des soins adaptés, avec des professionnels de santé formés aux spécificités du monde agricole et des formations dédiées à la prévention du suicide, se positionnent comme outils essentiels.

Les dispositifs de soutien en France tentent d'agir sur ces leviers et intègrent les dimensions économiques, sociales et environnementales nécessaires pour répondre aux causes structurelles du mal-être (repérage, accompagnement, aides au répit et aides financières...). S'y ajoute l'existence de nombreuses initiatives locales inspirantes, notamment en Occitanie, comme le

Dossier

Vers des ruralités favorables à la santé

programme spécifique de soutien des femmes agricultrices dans plusieurs départements de la région.

Peu d'interventions évaluées

Citons également l'expérimentation Amarok e-Santé Agri [4]. Cette solution permet de dépister le risque de *burn-out* des agriculteurs grâce à l'envoi régulier par la Mutualité sociale agricole (MSA) du Languedoc d'un questionnaire : un score défavorable entre facteurs de stress et facteurs de protection amène, si la personne y consent, à un accompagnement psychologique, puis à une intervention ciblée lors d'une consultation à distance. Le bilan positif de cette expérimentation a conduit à recommander son déploiement national. Enfin, le comité de prévention du mal-être agricole du Gard, piloté par la préfecture, est un exemple intéressant de coordination des acteurs locaux – Solidarité Paysans, chambre d'agriculture du Gard, MSA, agence régionale de santé (ARS) Occitanie et autres administrations en charge du travail ou de l'agriculture... – qui

optimise le déploiement d'un plan d'actions et son suivi [5].

Cependant, si la plupart des approches ciblées vers les agriculteurs montrent des résultats encourageants en termes de satisfaction, participation et impact perçu [6 ; 7], elles souffrent d'un manque d'évaluation scientifique rigoureuse en termes de réduction du risque suicidaire [8]. Il est nécessaire aujourd'hui de lister les projets qui répondent aux critères scientifiques permettant de qualifier une intervention de « *prometteuse* », d'encourager leur évaluation scientifique et d'en étudier les conditions de transposition à plus grande échelle, et éventuellement d'en promouvoir le déploiement *via* la plateforme ReperPrev de Santé publique France².

Il convient par ailleurs de favoriser en parallèle l'inclusion des populations agricoles vers les interventions probantes de droit commun : déploiement des compétences psychosociales (CPS) favorisant la résilience dans les lycées agricoles en priorité [9], programme Papageno de prévention de la contagion

suicidaire [10], ou dispositif Vigilans de réduction de la réitération suicidaire [11], en mobilisant collectivement le secteur de la santé dans une démarche d'aller vers le monde agricole. ■

1. L'ORMS Occitanie est porté conjointement par le centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité – observatoire régional de la santé Occitanie (CRÉAI-ORS) et la fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale en Occitanie (Ferrepssy). En ligne : <https://orms-occitanie.fr/>

2. ReperPrev : un registre national pour guider les acteurs vers une prévention efficace | Santé publique France. En ligne : <https://reperprev.santepubliquefrance.fr/exl-php/accueil?CMD=CHERCHE&query=1>



Cet article est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] *Rapport charges et produits MSA 2025*. Bobigny : Mutualité sociale agricole (MSA) : 214 p. En ligne : <https://www.msa.fr/lfp/documents/98830/78547415/Rapport+charges+et+produits+MSA+2025#page=57>
- [2] *Chambres d'agriculture d'Occitanie, CerFrance d'Occitanie. Agri'scopie® Occitanie édition 2021*. Juin 2021 : 56 p. En ligne : https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=204021
- [3] Bec É. *Santé mentale et prévention du suicide dans la population agricole en Occitanie*. Toulouse : CRÉAI-ORS Occitanie, août 2025 : 160 p. En ligne : <https://creaiors-occitanie.fr/wp-content/uploads/2025/11/2025-11-05-Sante-mentale-Population-agricole-VF.pdf>
- [4] Torres O. Le dispositif Amarok e-Santé Agri : une approche « positive » de la santé des agriculteurs. *Moma*, février 2023 : 22 p. En ligne : <https://www.observatoire-amarok.net/sites/wordpress/wp-content/uploads/2023/02/DOSSIER-de-presse-Amarok-e-Sant%C3%A9-agri-VF-1.pdf>
- [5] Vialatte H. Gard : Un comité du mal-être agricole pour aider les agriculteurs en détresse. *Les Échos*, 30 août 2023. En ligne : <https://www.lesechos.fr/pme-regions/occitanie/gard-un-comite-du-mal-etre-agricole-pour-aider-les-agriculteurs-en-detresse-1973694>
- [6] *Mutualité sociale agricole. Plan national MSA de prévention du suicide suicide 2016-2020*. Bagnolet : Mutualité sociale agricole, 2018 : 24 p. En ligne : <https://ssa.msa.fr/wp-content/uploads/2018/12/Plan-National-MSA-de-Prevention-du-suicide-2016-2020.pdf>
- [7] Damaisin O. *Identification et accompagnement des agriculteurs en difficulté et prévention du suicide. 29 propositions pour améliorer les actions de sensibilisation et d'accompagnement*. [Rapport] Assemblée nationale, 2 décembre 2020 : 89 p. En ligne : <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/277548.pdf>
- [8] Younker T., Radunovich H. L. Farmer mental health interventions: A systematic review. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 2021, vol. 19, n° 1. En ligne : <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC8751007/pdf/ijerph-19-00244.pdf>
- [9] *Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques*. Saint-Maurice : Santé publique France, 2022 : 135 p. En ligne : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/depression-et-anxiete/documents/rapport-synthese/les-competences-psychosociales-etat-des-connaissances-scientifiques-et-theoriques>
- [10] Favril L., Yu R., Uyar A., Sharpe M., Fazel S. Risk factors for suicide in adults: systematic review and meta-analysis of psychological autopsy studies. *Evidence Based on Mental Health*, novembre 2022, vol. 25, n° 4 : p. 148-155. En ligne : <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC9685708/pdf/ebmental-2022-300549.pdf>
- [11] Broussouloux S., Gallien Y., Fouillet A., Mertens C., Chin F., Cassouret G. *et al. Évaluation d'efficacité de Vigilans de 2015 à 2017, dispositif de prévention de la réitération suicidaire*. [Synthèse] Saint-Maurice : Santé publique France, 2023 : 8 p. En ligne : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/suicides-et-tentatives-de-suicide/documents/enquetes-etudes/evaluation-d-efficacite-de-vigilans-de-2015-a-2017-dispositif-de-prevention-de-la-reiteration-suicidaire>